



Probleme assurance auto gmf changement auto

Par **micoflo**, le **03/01/2015** à **12:41**

Bonjour
Voilà, je suis assurée depuis plusieurs années a la gmf pour ma voiture. Mon échéance est en février 2015
Hors je revends ma voiture en décembre 2014 et en rachète une aussitôt. J appelle gmf pour faire le changement de voiture on me demande si je veux les mêmes garanties je dis oui.
Et aujourd'hui je reçois mon échéancier ou on me dit que l on va me prélever en février 95,97 euros au lieu de 26,46 euros les autres mois !!!! J ai demandé des explications mais je n ai rien compris. Je ne vois pas pourquoi je devrais payer cette somme j ai vendu la voiture je ne suis pas partie ailleurs (ce que je ferais surement l année prochaine vu cette histoire)
Pouvez vous me dire si c est normal et si je n ai pas de recours pour ne pas payer cette somme ?
merci

Par **Lag0**, le **03/01/2015** à **16:36**

Bonjour,
Il y a très probablement des frais à payer pour le changement de véhicule (établissement d'un nouveau contrat). Il est donc normal que vous payiez ces frais...

Par **moisse**, le **04/01/2015** à **09:30**

Bonjour,
On peut aussi penser que le changement de véhicule, une voiture plus récente par exemple, a une influence sur la prime.
Ceci étant votre assureur ne vous débite peut-être rien pour les mois de décembre/janvier/février en prélevant d'un seul coup les 3 mois en

question.
[citation]J ai demandé des explications mais je n ai rien compris.[/citation]
Il fallait redemander ces explications jusqu'à compréhension, qui ne signifie pas accord.
Mais sachez que la mensualisation de la prime n'est qu'une pratique commerciale sans obligation réglementaire.